

Motion votée par le CA de l'université de Pau le 18 décembre 2009

Le Conseil d'administration de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, ayant pris connaissance des dernières informations transmises par les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, déplore que les propositions des universitaires, telles que formulées entre autres par la Commission Filâtre, ne soient toujours pas prises en compte dans la réforme de la formation et du recrutement des enseignants.

Le dispositif actuellement prévu est à la fois inapplicable en l'état et très défavorable à tous les étudiants, ceux qui se destinent à l'enseignement comme les autres. Le calendrier proposé pour l'année de M2 ne permet ni d'approfondir les disciplines fondamentales, ni d'initier les étudiants à la recherche, ni de les aider à aborder les aspects didactiques et pédagogiques du métier d'enseignant. Le gouvernement laisse les universités se débattre avec toutes les contradictions inhérentes à son projet. Or c'est l'ensemble des enseignements de master et de la formation universitaire à la recherche qui sont mis en danger par cette réforme.

Le Conseil d'administration de l'université de Pau et des Pays de l'Adour demande au gouvernement qu'il retire ce projet rejeté par l'immense majorité des acteurs du dossier.